

UNI-EST  
Assemblée Générale 2015  
8 juillet 2016



## SOMMAIRE

<b>RAPPORT MORAL.....</b>	<b>3</b>
<b>RAPPORT D'ACTIVITE</b>	
<b>L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS ET DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE DE L'EST ET DU SUD LYONNAIS PAR UNI-EST ..</b>	<b>4</b>
<b>LES DISPOSITIFS MIS EN ŒUVRE POUR FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DEMANDEURS D'EMPLOI ET DES SALARIES FRAGILISES ...</b>	<b>4</b>
<i>Le PLIE .....</i>	<i>4</i>
<i>L'accès à la formation .....</i>	<i>9</i>
<i>L'accès à l'emploi.....</i>	<i>10</i>
<i>Le CTEF .....</i>	<i>13</i>
<i>La Coordination de la formation .....</i>	<i>17</i>
<i>La Plateforme mobilité emploi insertion .....</i>	<i>18</i>
<b>LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES DANS LEURS PRATIQUES EN RESSOURCES HUMAINES ET LEUR STRATEGIE DE</b>	
<b>RESPONSABILITE SOCIALE DES ENTREPRISES .....</b>	<b>20</b>
<i>Les clauses d'insertion.....</i>	<i>20</i>
<i>Le réseau des chargés de relations entreprises (CRE) .....</i>	<i>21</i>
<i>SECURISE'RA - Accompagner les entreprises dans la professionnalisation et dans l'évolution de leurs pratiques RH ...</i>	<i>22</i>

## Rapport moral

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers amis et adhérents,

En tant que président, il m'appartient de présenter le rapport moral de l'association pour 2015. C'est à ce titre que je souhaite rappeler ici les objectifs qui nous animent.

La situation de l'emploi reste très préoccupante. Ce contexte difficile, vous le connaissez tous. Dans ce climat économique, notre volonté est d'apporter des réponses concrètes évolutives et adaptées aux besoins repérés chaque jour sur le terrain. Notre action repose sur la conviction des administrateurs qu'il est nécessaire de prendre en compte l'ensemble des problématiques des personnes en situation de chômage et de leur apporter des réponses cohérentes.

Ainsi, le périmètre d'action d'UNI-EST concerne sur la Métropole :

- Environ 1 280 000 habitants sur 59 communes, dont 40% vivent dans les communes membres d'UNI-EST (*source INSEE*)
- Environ 116 000 demandeurs d'emploi catégorie ABC, dont 47% habitent sur les territoires d'UNI-EST (*source Pôle emploi*)
- Environ 46 000 allocataires du RSA, dont 60% habitent les territoires d'UNI-EST
- Plus de 110 000 personnes sont considérées comme étant en cours d'insertion (*source OPALE*)

L'association UNI-EST est confrontée à cette réalité depuis plus de 25 ans puisque seuls 30% des 5 000 personnes accompagnées dans le PLIE sont allocataires du RSA.

**UNI-EST compte 40% des habitants de la Métropole, 50% des demandeurs d'emploi, 60% des allocataires du RSA. Ce territoire est donc fortement marqué par la précarité.**

La réussite d'UNI-EST tient à son professionnalisme, à la qualité de ses réseaux et de ses équipes, mais aussi à la confiance que lui portent les institutions et que nous lui portons en tant qu'élus. Chacun a mobilisé en 2015 volonté, compétence et motivation. Ce n'est jamais facile dans un secteur en perpétuelle évolution, et ce n'est pas non plus facile face aux difficultés qu'affronte actuellement UNI EST, comme les graves problématiques de trésorerie rencontrées en ce premier semestre 2016. Je tiens encore une fois à remercier toute l'équipe, pour ce qu'elle a déjà fait et pour ce qu'elle s'apprête à faire sous ma Présidence.

Je remercie les services de l'État pour le travail réalisé et que nous allons poursuivre en commun malgré le contexte difficile. Je remercie les communes de l'Agglomération, les Maires et leurs adjoints et collaborateurs pour l'aide qu'ils nous apportent aujourd'hui. Je remercie les membres du Bureau, du Conseil d'Administration et du Comité de Présidence pour leurs actions et leur soutien.

Je souhaite aujourd'hui que nos partenariats, institutionnels et associatifs, soient confortés et optimisés. N'hésitez pas à me faire part de vos remarques, à m'interroger, à me solliciter. Nous devons nous mobiliser collectivement en faveur de l'emploi et de l'insertion.

Ensemble, je suis convaincu que nous pouvons faire prendre à UNI-EST le bon tournant dans l'intérêt de nos populations, sans concurrence mais en lien avec la Métropole.

Il en va de l'intérêt des populations de nos territoires.

J'arrive au terme de ce rapport moral et avant de poursuivre l'ordre du jour de notre assemblée générale, je voulais vous dire que la vie d'UNI EST est riche et franchement pas de tout repos !

Mais surtout elle témoigne qu'il est indispensable, pour notre association mais surtout pour les personnes les plus fragiles, de ne pas rester immobiles, et d'aller de l'avant.

Pour conclure je reprends cette citation du philosophe Français, Maurice Blondel qui est d'actualité : "*L'avenir ne se prévoit pas, il se prépare*".

Merci pour votre attention.

**Gilles DELORME**  
Président d'UNI-EST

## RAPPORT D'ACTIVITE

### L'accompagnement des publics et des entreprises du territoire de l'est et du sud lyonnais par UNI-EST

#### Les dispositifs mis en œuvre pour favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi et des salariés fragilisés

#### Le PLIE

##### Les missions du PLIE

Le secteur de l'emploi insertion est marqué par un éclatement des compétences (*Communes, Etat, Région, Métropole*) et se trouve à la croisée de plusieurs politiques (*sociale, jeunesse, prévention, développement économique ...*) et de multiples dispositifs (*politique de la ville, RSA, plan de revitalisation économique par exemple*).

Une coordination et une animation territorialisées de la politique emploi insertion est donc indispensable à l'échelle communale et intercommunale. La mise en œuvre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (*PLIE*) de l'est et du sud lyonnais permet ainsi de répondre à cette exigence en tant que "*dispositif de mise en cohérence des politiques publiques au plan local afin de favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des personnes les plus en difficulté*." Il regroupe, en 2015, 14 communes et une communauté de communes<sup>1</sup>.

Au sein d'UNI-EST, les missions du PLIE sont conduites sur les territoires par un binôme Chef de Projet PLIE et animateur et se déclinent en deux volets principaux :

##### La coordination des politiques emploi/insertion locales et intercommunales

- Élaboration d'un diagnostic partagé puis d'une stratégie d'intervention définie avec l'élu local délégué à cette thématique
- Recherche de complémentarité et d'articulation avec le droit commun (*Pôle Emploi, par exemple*) et les dispositifs spécifiques (*politique de la ville, RSA ...*)
- Anticipation des mutations économiques pour favoriser le rapprochement offre/demande
- Apport d'une offre de service RH répondant aux besoins des entreprises et en adéquation avec les compétences présentes sur le bassin d'emploi
- Développement d'actions expérimentales et / ou aide au montage d'actions nouvelles
- Définition de l'échelle pertinente d'intervention entre échelon local et intercommunal
- Optimisation de l'utilisation des financements publics pour permettre le développement d'une offre de service cohérente et en adéquation avec les besoins des publics

L'objectif est d'établir un plan d'actions qui réponde aux besoins d'un public spécifique en offrant une réelle plus-value par rapport aux actions déjà existantes tout en gardant en point d'ancrage le besoin des acteurs économiques du bassin d'emploi.

L'animation signifie également le suivi des actions financées : suivi quantitatif bien évidemment (*cf. § suivant*) mais également qualitatif : points réguliers avec les opérateurs, comités de pilotage etc...

Le Chef de Projet PLIE est l'interlocuteur privilégié sur le territoire pour le champ de l'emploi et de l'insertion.

<sup>1</sup> Bron, Chassieu, Communauté de communes de la Région de Condrieu, Corbas, Décines, Feyzin, Givors, Grigny, Meyzieu, Rillieux-la-Pape, Saint-Fons, Saint-Priest, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Villeurbanne

### L'animation des parcours PLIE

- Vérification de l'éligibilité des publics au dispositif PLIE cofinancé par du fonds social européen (*FSE*), validation des aides individuelles (*mobilité, formation*), gestion des enveloppes financières locales
- Suivi, veille et analyse des parcours (*analyse des parcours longs et ceux peu dynamiques et recherche de solutions*)
- Saisie des étapes de parcours et réalisation d'états de situation à 6 et 12 mois (*dont le suivi des files actives*) qui permettent un suivi rapproché de l'action et donc d'effectuer les ajustements éventuellement nécessaires
- Relais d'information/communication (*informations collectives, offres d'emploi, formations,...*) auprès des partenaires du territoire. Cet appui de proximité favorise une meilleure appropriation des outils PLIE et plus largement des actions mobilisables ainsi qu'une meilleure diffusion des offres d'emploi et de formation
- Gestion administrative des documents liés aux parcours PLIE
- Appui aux opérateurs dans l'utilisation de *Ma Démarche FSE* pour la saisie des participants aux actions cofinancées par du FSE

Ce suivi rapproché permet de mettre en place un observatoire précis des publics participant aux opérations conventionnées. Il rend possible, entre autres, une fine connaissance des freins rencontrés et des manques en terme de réponse locale comme intercommunale. Bien évidemment ce suivi permet également de s'assurer du respect des cahiers des charges et donc de la bonne utilisation des fonds publics.

L'animation du PLIE se décline à travers différentes instances :

- Le comité de pilotage intercommunal du PLIE co-présidé par l'Etat, composé des membres du Conseil d'Administration d'UNI-EST et des partenaires institutionnels
- Le Comité Local composé des services de la ville concernée, de l'Etat, la Métropole (*ou Conseil Général*), Pôle Emploi, CCAS, et tout autre partenaire financeur. Cette instance a pour objectif la définition de la stratégie locale et donne un avis d'opportunité sur les actions proposées par les porteurs de projets
- Le Comité des opérateurs : partage de diagnostics sur les problématiques rencontrées et l'émergence d'actions nouvelles et innovantes. L'ensemble des partenaires locaux est convié : services des villes, opérateurs, financeurs, élus, "experts" sur une thématique spécifique etc...
- Le comité de suivi examine les dossiers des personnes pour l'intégration et la sortie du dispositif, étudie et décide quant aux demandes d'aides financières. Il permet d'échanger sur les parcours qui "patinent" afin de trouver une solution. Les référents de parcours, le Pôle Emploi, la MDR, le CCAS sont membres de ce comité

L'ensemble des objectifs quantitatifs et qualitatifs est explicité dans une "convention d'animation locale" annuelle signée entre UNI-EST et chacune des communes membres. Elle décline localement la stratégie et les objectifs fixés par le protocole d'accord du PLIE signé par l'ensemble des communes membres et les partenaires institutionnels et financiers.

### Contexte 2015

La mise en œuvre du PLIE et son appel à projets pour l'année 2015 ont été organisés dans un contexte bien particulier avec des enjeux :

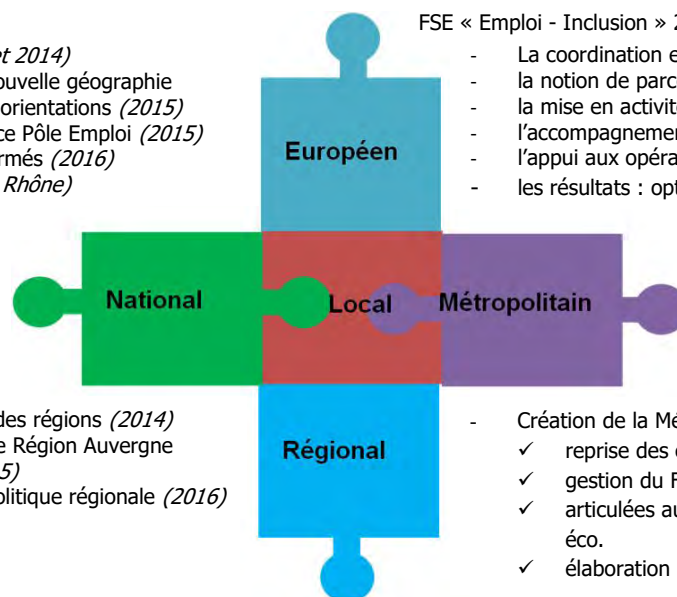
#### Externes

- ✓ Des enjeux métropolitains forts : une nouvelle institution au 01/01/15 qui devient "chef de file de l'insertion"
- ✓ Un nouveau programme opérationnel national FSE Emploi Inclusion pour la période 2014-2020
- ✓ Une nouvelle offre de service de Pôle Emploi
- ✓ Une nouvelle géographie prioritaire, des fonds publics en baisse

#### Internes

- ✓ Une nouvelle gouvernance à UNI-EST
- ✓ Une ville entrante -Corbas- ; Une ville sortante - Mions-
- ✓ Un nouveau Protocole d'accord PLIE pour 2015-2019 devant définir la stratégie d'intervention pour les 5 prochaines années

- Réforme de l'IAE (*juillet 2014*)
- Politique de la Ville : nouvelle géographie prioritaire et nouvelles orientations (*2015*)
- Nouvelle offre de service Pôle Emploi (*2015*)
- Plan 1 million de DE formés (*2016*)
- Garantie Jeunes (*2016 Rhône*)



FSE « Emploi - Inclusion » 2014-2020 met l'accent sur :

- La coordination et l'animation de l'offre d'insertion
  - la notion de parcours intégrés d'insertion
  - la mise en activité
  - l'accompagnement dans l'emploi
  - l'appui aux opérateurs d'insertion
  - les résultats : optimiser l'utilisation du FSE
- 
- Renforcement du rôle des régions (*2014*)
  - Création d'une nouvelle Région Auvergne Rhône-Alpes (*déc. 2015*)
  - Réorganisation de la politique régionale (*2016*)
- 
- Création de la Métropole de Lyon au 01/01/15 :
    - ✓ reprise des compétences sociales, insertion
    - ✓ gestion du FSE
    - ✓ articulées aux compétences existantes : développement éco.
    - ✓ élaboration de la stratégie métropolitaine

### Impacts/Conséquences

L'année 2015 était ainsi une période de transition importante puisqu'elle devait intégrer des évolutions stratégiques de la politique européenne de cohésion, du plan métropolitain emploi insertion, et des évolutions réglementaires et techniques sur la gestion du FSE.

Dans ce contexte, UNI-EST n'a été conventionné par l'Etat en subvention globale FSE que sur une seule année (*période de conventionnement de 3 ans minimum les années précédentes*) en attendant le positionnement de la Métropole de Lyon sur la gestion des fonds européens sur le territoire. Par ailleurs, la nouvelle politique de cohésion a souhaité mettre l'accent sur les résultats en instaurant un cadre de performance sur des cibles nouvelles (*inactifs*) qui ne concernaient a priori pas celles des PLIE. De plus, la définition précise de ces indicateurs et leur quantification à l'échelle nationale n'ont été communiquées que très tardivement dans l'année 2015. Il était donc difficile de se projeter à moyen et long terme sur une stratégie et un plan d'actions.

### Cadre FSE - Les grands changements techniques

- Instauration des coûts simplifiés (*forfaitisation des dépenses indirectes des projets cofinancés*)
- Mise en place d'indicateurs de réalisation et de résultats impactant fortement les modalités de recueil des données sur les participants en parcours d'insertion
- Un nouvel outil de dématérialisation des dossiers FSE

Une journée technique avec les porteurs de projets a ainsi été organisée fin novembre 2014 afin de présenter le nouveau cadre FSE et les impacts sur la programmation du PLIE pour l'année 2015.

### Objectifs 2015 - programmation

La programmation 2015 a été construite sur un principe de reconduction de l'année 2014 avec cependant des crédits FSE disponibles en baisse de 9% entre les deux années (*l'année 2014 ayant pu bénéficier des reports de crédits non consommés des années antérieures pour clôturer le programme FSE 2007-2013*). UNI-EST et les territoires du PLIE ont donc dû faire des choix pour impacter cette baisse malgré la décision du conseil d'administration de sur-programmer une partie des crédits (*1%*).

La mission de prévention et de lutte contre les discriminations portée depuis 2008 par UNI-EST n'a pas été reconduite en 2015. L'enveloppe dédiée au plan d'actions intercommunales a été réduite de plus de 50% passant de 100 000 € en 2014 à 47 000 € en 2015. Les enveloppes FSE des territoires ont été réduites de 7%. Des actions n'ont plus été financées et d'autres ont vu leur subvention en baisse par rapport à 2014. Enfin, l'enveloppe consacrée aux aides individuelles à la formation a été fortement réduite (*-23% entre 2014 et 2015*).

Malgré un contexte mouvant et contraint budgétairement, UNI-EST a poursuivi le développement de ses partenariats pour faciliter l'accès des publics prioritaires aux actions adaptées à leurs problématiques socioprofessionnelles : le Foyer Notre Dame des Sans Abri avec leurs chantiers d'insertion; la Mission Locale de Givors pour les jeunes du territoire etc...

La mise en place du nouvel outil de suivi des demandes FSE pour la période 2014-2020 (*Ma Démarche FSE*), de l'option des coûts simplifiés et des modalités de saisie des données sur les participants nous a conduit à rationaliser le nombre de dossiers à gérer afin de simplifier et d'amoindrir la charge administrative des porteurs de projets sans pour autant réduire le nombre d'actions menées sur les territoires (*malgré quelques suppressions ou réductions de subventions*).

Avec près d'une centaine de dossiers en 2014 (= *nombre d'actions*), nous sommes passés à 64 dossiers programmés en 2015 regroupant près de 85 actions cofinancées.

Trois projets intercommunaux n'ont pas pu être cofinancés en début d'année au vu de l'enveloppe FSE disponible. Deux d'entre eux ont finalement pu être validés en juin (*Armée du Salut, UFCS*) mais pas à la hauteur du financement sollicité.

Les autres actions emploi insertion des territoires ne sollicitant pas de financement FSE ont été "sorties" de la programmation technique FSE mais ont bien été menées en 2015 (*une dizaine d'actions portées par les villes membres notamment - mission chargé de relations entreprises, contrats aidés - et certaines missions locales*).

### En 2015, le plan d'actions a été construit autour des différents axes du PLIE constituant les priorités pour un parcours d'insertion socioprofessionnelle cohérent :

- ↳ *L'accompagnement renforcé personnalisé*
- ↳ *Des actions de mobilisation et de dynamisation*
- ↳ *Les ateliers et chantiers d'insertion (8) et leurs actions périphériques*
- ↳ *Des mises en situation de travail avec modules de professionnalisation notamment via les SIAE partenaires (associations intermédiaires ; régies de quartier)*
- ↳ *Des formations adaptées (actions collectives + une enveloppe FSE dédiée aux aides individuelles)*
- ↳ *Des ateliers de techniques de recherche d'emploi adaptés (ateliers pour les personnes maîtrisant peu la langue française, pour les séniors, ateliers multimédias, espaces emploi)*
- ↳ *L'accompagnement à la création d'activité*
- ↳ *Des actions d'intégration et de maintien dans l'emploi*
- ↳ *La relation aux entreprises et le développement des clauses d'insertion avec une mission par territoire et une mission intercommunale portée par UNI-EST*
- ↳ *Lever les freins à la mobilité : gestion d'une enveloppe d'aides individuelles "mobilité - garde d'enfant"*

Cela s'est traduit par une programmation d'un coût total de 6 579 401 € dont 2 992 792 € de FSE sur l'axe 3 du programme national FSE "*lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion*" réparti comme suit :

- Objectif spécifique 1 : **Augmenter le nombre de parcours intégrés d'accès à l'emploi des publics très éloignés de l'emploi en appréhendant les difficultés rencontrées de manière globale** : coût total 4 973 488 € / FSE 1 908 686 € dont près de 67% des crédits sur la référence de parcours (*accompagnement renforcé*)

Malgré des baisses de crédits, des **expérimentations** ont pu être conduites sur certains territoires (*Saint-Priest, Saint-Fons, Villeurbanne*) notamment dans le cadre de l'accompagnement renforcé porté par les associations intermédiaires. Il s'agissait de **construire une référence de parcours spécifique AI<sup>2</sup>** associant un accompagnement global avec une approche métiers de l'AI selon le projet professionnel des personnes en parcours.

- Objectif spécifique 2 : **Mobilisation des employeurs et des entreprises dans les parcours d'insertion** coût total 379 702 € / FSE 214 106 €
- Objectif spécifique 3 : **Développer les projets de coordination et d'animation de l'offre en faveur de l'insertion et de l'ESS** : coût total 1 226 211 € / FSE 870 000 € (*mission d'animation et de gestion du plan*)

On notera comme chaque année la concentration des crédits sur l'axe principal du PLIE à savoir ***l'accompagnement renforcé personnalisé*** des publics en difficulté avec un coût total prévisionnel de 2 716 996 € pour 1 282 290 € de FSE soit près de 43% de l'enveloppe FSE pour une prévision de 4 225 parcours d'insertion (*baisse des objectifs sur 2015 / 2014 en rapport avec la baisse des crédits*).

<sup>2</sup> Association Intermédiaire

	Montants programmés 2015	Part financeurs
<b>Fonds Social Européen (FSE)</b>	2 992 792 €	46%
<b>Financements publics nationaux (Communes, Département, Métropole, Région, Etat)</b>	2 956 597 €	45%
<b>Financements privés</b>	10 093 €	0%
<b>Autofinancement</b>	619 919 €	9%
<b>Coût total</b>	<b>6 579 401 €</b>	<b>100%</b>

Les communes membres cofinancent le plan d'actions sur l'ensemble des axes d'intervention du PLIE ainsi que sur l'animation et la gestion du dispositif. La Métropole de Lyon et le Département du Rhône viennent principalement en cofinancement de l'accompagnement renforcé des allocataires du RSA inscrits dans le PLIE respectivement sur leur territoire d'intervention. Les crédits de la Région portent principalement sur l'insertion par l'activité économique, au même titre que ceux de l'Etat pour plus de 50% de son financement (*encadrement technique, aides aux postes*).

A noter l'importance du montant de l'autofinancement sur les projets qui résulte en partie de l'application des coûts forfaitaires dans le cadre des règles du FSE pouvant parfois gonfler artificiellement le coût des projets.

## Résultats 2015

### Les parcours d'insertion dans le dispositif en 2015

#### Les flux

En 2015, **4 778 personnes ont été accompagnées** dans le dispositif PLIE soit **113% des objectifs fixés**. Ce dépassement d'objectifs démontre bien les besoins récurrents sur les territoires avec des publics en difficulté en augmentation. Malgré la baisse des crédits, les structures d'insertion doivent faire face à une demande croissante.

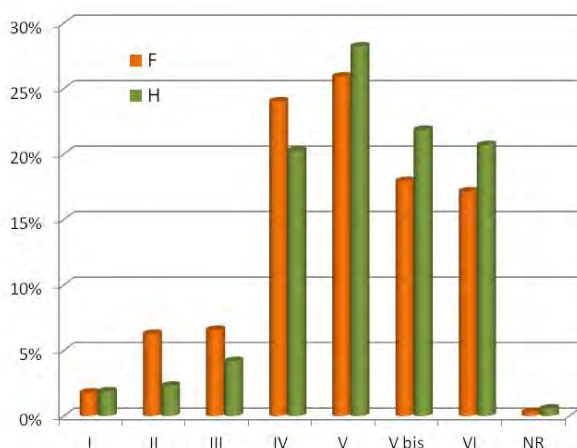
Le taux des nouvelles entrées dans le dispositif en 2015 était de 36,77% (1 757), soit un taux de reprise (*personnes toujours en parcours au 31/12/14*) qui demeure important de 63,23% (3 020).

La **durée moyenne des parcours** étant de plus de **23 mois** (*pour les personnes sorties en 2015*). Ces chiffres sont stables par rapport à 2014.

#### Les caractéristiques des publics dans le PLIE

- Une **majorité de femmes** sont accompagnées dans le dispositif PLIE pour 60,1% (*stable par rapport à 2014*) : 1 904 hommes et 2 873 femmes en 2015
- Pour **84%** des publics, le **niveau de qualification** à l'entrée dans le dispositif **ne dépasse pas le CAP (V) ou ont eu une formation à l'étranger (39%)** avec le problème de l'équivalence des diplômes en France

#### Part des entrées PLIE en 2015 par sexe et par niveau de qualification

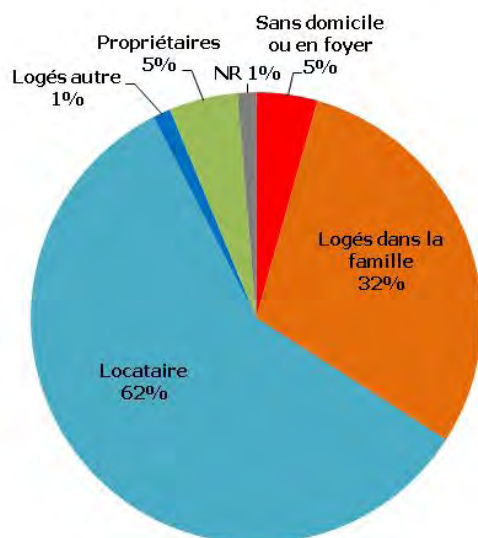




Des niveaux de qualification plus élevés chez les femmes : 39% d'entre elles ont un niveau Bac et + à l'entrée dans le dispositif contre 29% chez les hommes.

- **24%** des personnes en parcours ont des difficultés de maîtrise de la langue française (21% FLE)
- **57%** des personnes entrant dans le dispositif en 2015 sont **bénéficiaires des minima sociaux** (62% en 2014 et 58,2% en 2013) ; 27% sont demandeurs d'emploi de longue durée
- **36%** des publics sont allocataires du **RSA**
- **18%** du public accueilli dans le dispositif a **moins de 26 ans** (20% en 2014) avec des proportions plus ou moins importantes selon les communes membres du PLIE (certaines missions locales ont fait le choix de ne plus s'inscrire dans les modalités d'accompagnement renforcé telles que valorisées dans le cadre du PLIE), près de **57%** de ces **jeunes** sont issus des **zones urbaines sensibles** (ZUS)

#### Répartition par type de logement à leur entrée dans le dispositif pour les personnes en parcours en 2015



- **53%** des publics accompagnés dans le cadre du PLIE **habitent dans les quartiers politique de la ville (QPV)** issus de la nouvelle géographie prioritaire (en application du décret du 30/12/2014) : ce taux est donc en baisse par rapport aux années précédentes (+ de 60%) puisque des quartiers de la ville de Feyzin, Décines, Saint-Priest sont sortis de la géographie prioritaire. Les quartiers de Villeurbanne ont été reconfigurés avec l'intégration du quartier du Tonkin en QPV.

### Les étapes de parcours réalisées en 2015

#### L'accès à la formation

1 545 étapes de formation ont été réalisées en 2015 (1 831 en 2014) dont 68% pour de l'acquisition de savoir faire et près de 30% pour la formation qualifiante. **Seules 26,3%** des personnes en parcours cette année **en ont bénéficié** (28,3% en 2014).

#### Bilan des aides individuelles à la formation

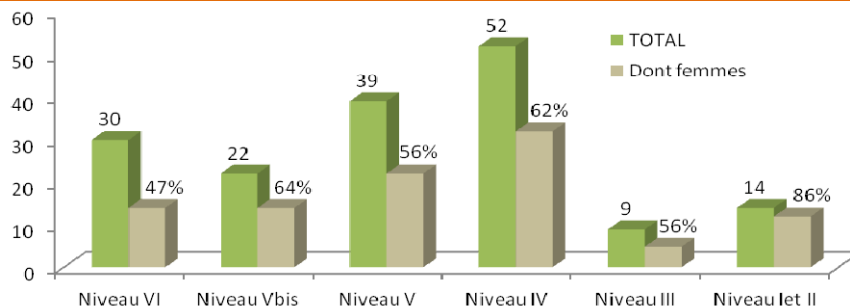
Chacune des communes membres du PLIE réserve une enveloppe FSE pour le cofinancement de formations et de frais annexes.

Le nombre de demandes validées sur l'année 2015 par les équipes locales du PLIE est de 176 (224 dossiers en 2014) pour 167 personnes. Le montant consommé FSE au 31/12/2015 est de 44 847,44 € soit 74,19% de l'enveloppe initiale (60 446,93 €).

### Concernant le niveau de qualification des participants PLIE ayant bénéficié d'une aide financière :

45% ont un niveau IV ou supérieur,  
23% ont un niveau V,  
31% ont un niveau infra V

Le niveau plus élevé des personnes concernées peut s'expliquer en partie par une moindre appréhension de la formation.



La tranche d'âge la plus représentée est celle des 36/49 ans pour 39%. Les séniors (>50 ans) représentent 9%. Le nombre d'aides octroyées pour les heures de conduite ayant été limité en 2015, celles-ci touchent davantage les jeunes d'où une proportion moindre de ces publics bénéficiaires de ces aides en 2015 (19%) par rapport à 2014.

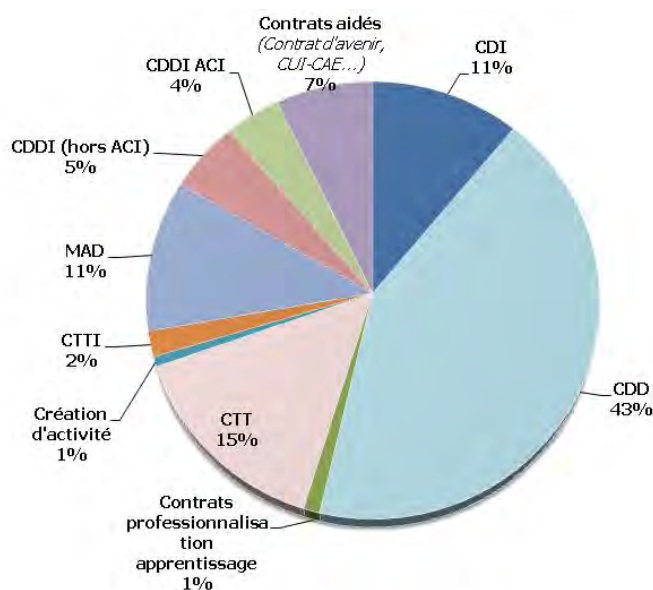
Type formation	FSE payé	Nb dossiers	%
Acquisition de savoir-faire	10 970,10 €	41	24%
Formation qualifiante	19 565,20 €	50	44%
Frais annexes	5 422,14 €	51	12%
Permis B	8 491,00 €	32	19%
Préparation concours	399,00 €	2	1%
<b>TOTAL</b>	<b>44 847,44 €</b>	<b>176</b>	

Sur les 167 participants ayant bénéficié de l'enveloppe individuelle à la formation : 49 personnes sont sorties du dispositif PLIE pour accès à une formation qualifiante soit 29%. Cela implique que sur 50 dossiers de formation qualifiante, 94% des personnes ont obtenu la formation ; 7 personnes sont sorties pour emploi et 2 pour formation qualifiante >= 3 mois.

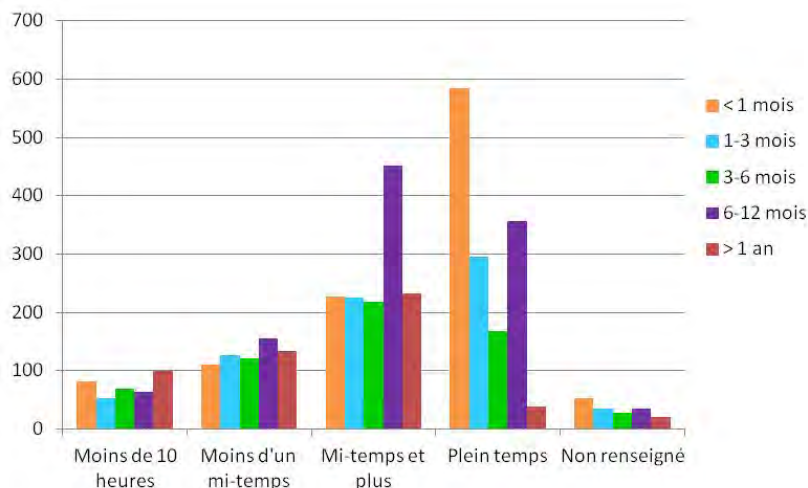
### L'accès à l'emploi

2 494 personnes ont eu une étape emploi en 2015 soit 52,2% des personnes en parcours (contre 54% en 2014 et 64% en 2008). 3 981 étapes emplois réalisées sur 2015. 45% des emplois occupés avaient une durée de moins de 3 mois.

### Les étapes emplois réparties par type de contrats (%)



### Les emplois occupés sur 2015 répartis par temps de travail hebdomadaire et durée de contrat



### Les sorties du dispositif en 2015

**1 639 personnes sont sorties du dispositif pendant l'année 2015** dont **41,67% positivement** (683) au regard de la définition d'une sortie dite "positive" dans le cadre du PLIE<sup>3</sup>.

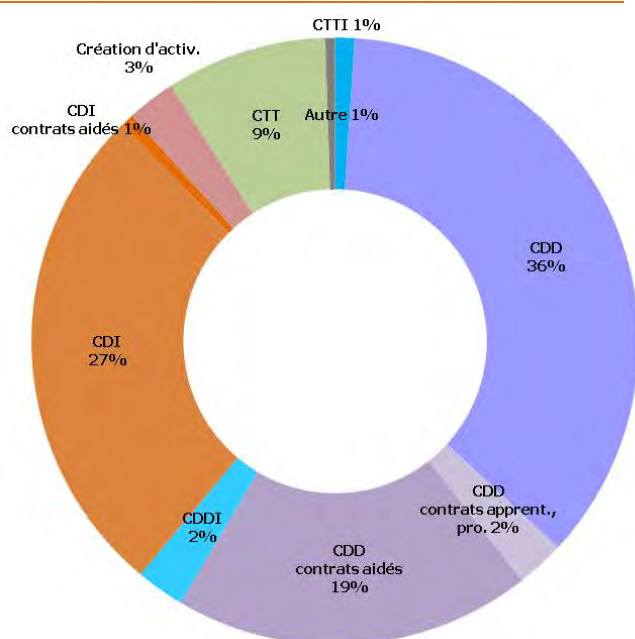
On notera une légère hausse du taux de sorties positives par rapport à 2014 (39,5%) avec comme principal motif un emploi durable ( $\geq 6$  mois) pour 85,36%. Les formations qualifiantes certifiées représentent 12,44% (85) et la création d'activité 2,20% (15).

#### Des sorties pour emplois majoritairement précaires

Les CDI ne représentent que 27% des sorties emploi en 2015 contre 58% en CDD. Et près de 20% des sorties positives en CDD relèvent de mesures emploi (*emplois d'avenir, CAE, CIE*). En cours d'année 2015, l'élargissement de la définition des sorties positives aux contrats d'insertion sous certaines conditions a permis de valider une quinzaine de sorties du PLIE.

Nature contrat	Part sorties positives
CDD	58%
CDI	27%
CTT/CTTI	9%
CDDI	3%
Création d'activité	3%

#### Répartition des sorties positives du dispositif pour emploi en 2015 par type contrat et mesure



#### Les autres sorties du dispositif

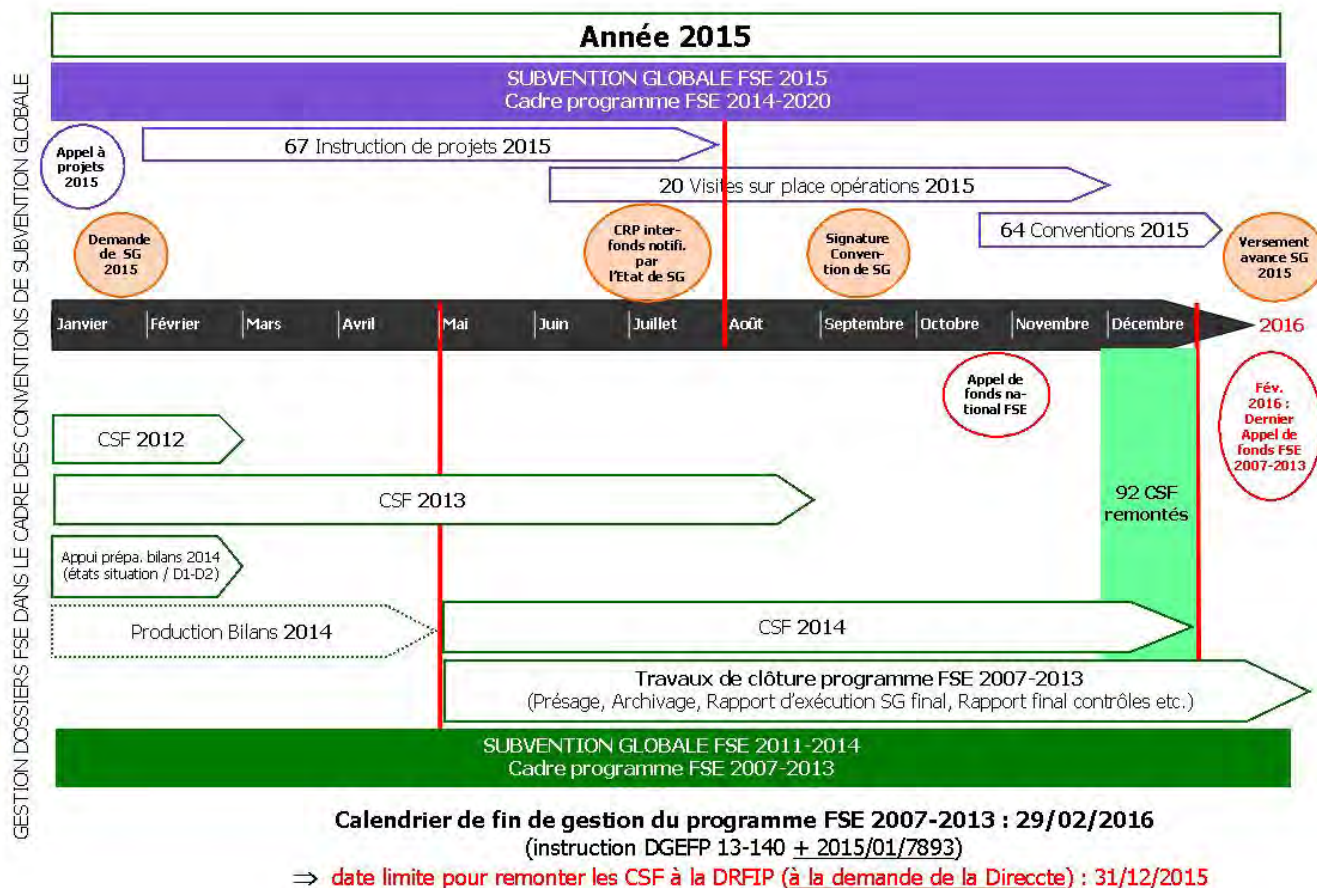
- abandon/rupture (22,27%)
- autres sorties dites « administratives » : déménagement (10,86%) ; orientation vers un autre dispositif d'insertion 10,37% ; autres sorties 14,83% (*santé...*)

<sup>3</sup> accès à un emploi « de droit commun » type CDI, CDD  $\geq 6$  mois d'un mi-temps au moins, une création d'activité, et selon les cas, les contrats d'insertion (hors cumul et hors Ateliers et Chantiers d'Insertion) si le projet professionnel correspond ou la validation d'une formation qualifiante (évolution de la règle depuis le 01/01/2010 sur les formations qualifiantes  $\geq 3$  mois qui ne sont validées comme sorties positives du dispositif qu'une fois le diplôme/titre obtenu)

## Pilotage et suivi des subventions globales FSE

Le PLIE de ce territoire est cofinancé par le fonds social européen depuis sa création. UNI-EST est organisme intermédiaire depuis 2008 pour la gestion déléguée par l'Etat de subventions globales FSE pluriannuelles (2008-2010 ; 2011-2014 ; 2015).

2015 marquait une année de transition importante dans la gestion des fonds européens avec la fin du programme FSE 2007-2013 et l'obligation de clôturer les travaux de cette période à fin décembre 2015 (*contrôle de service fait des bilans opérateurs*) et la mise en place du nouveau programme FSE 2014-2020 pour la programmation des actions dès 2015.

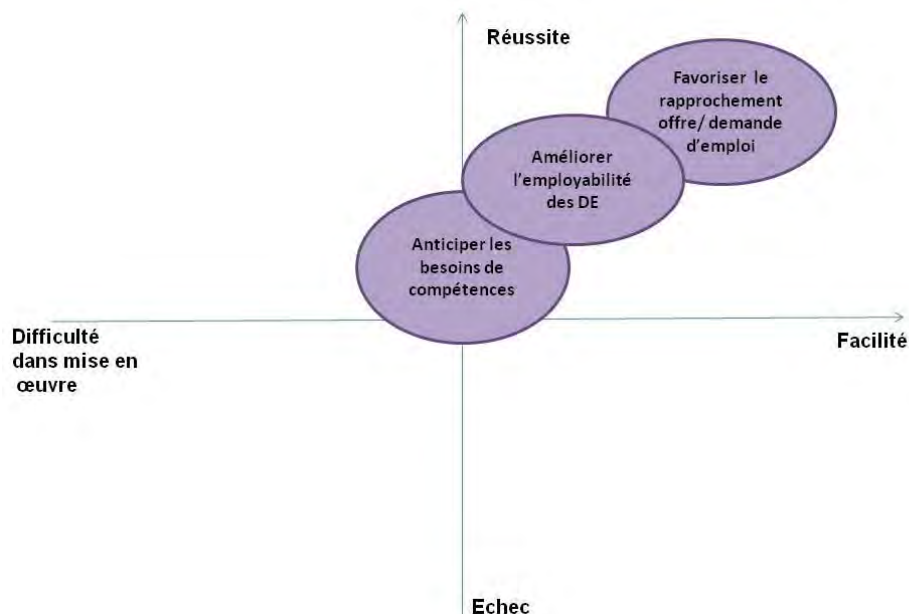


Les équipes du PLIE, comme les opérateurs, ont ainsi dû accélérer les travaux sur les bilans inscrits sur le programme 2007-2013 et dans le même temps traiter les demandes 2015 inscrites sur le nouveau programme FSE 2014-2020 avec toutes les incertitudes quant au cadre juridique (*convention subvention globale*) et technique du programme (*parution tardive des textes, des modalités de fonctionnement etc.*) et au cadre stratégique futur (*enjeu sur la prise de compétence Métro*).

## Le CTEF

Le plan d'actions 2015 du CTEF est composé de 4 axes stratégiques, validés par les acteurs de la gouvernance (*État / Région / Partenaires sociaux*). Chaque axe se décline en plusieurs objectifs et en actions.

### Axe stratégique n° 1 : AMELIORER L'ADEQUATION OFFRE/DEMANDE D'EMPLOI



#### Obj. 1 : Favoriser le rapprochement offre / demande d'emploi

On peut noter cette année une bonne mobilisation du groupe emploi, au sein duquel des pistes d'actions intéressantes ont été construites, en direction du secteur propreté. Ces actions, définies après l'élaboration d'un diagnostic, seront déployées en 2016 : déconstruire les représentations négatives autour des métiers de la propreté par le biais d'informations métiers et d'un forum emploi, avec des actions de préparation des publics en amont ; favoriser l'accessibilité des jeunes du territoire au contrat d'apprentissage, sur des BTS notamment.

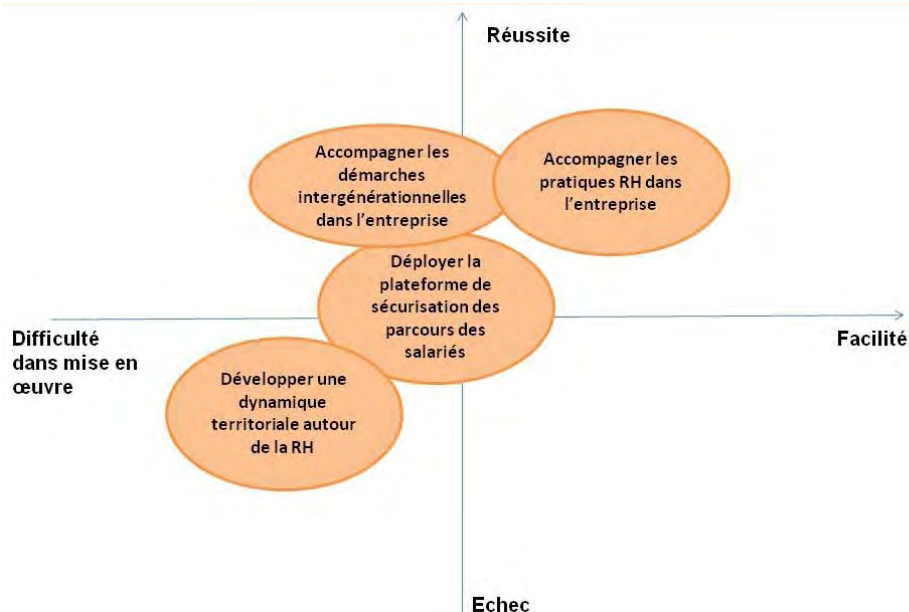
#### Obj. 2 : Anticiper les besoins de compétences

Le bilan reste mitigé, il est encore compliqué d'identifier les projets économiques du territoire. Depuis juillet 2015, l'implication de l'État et du CTEF au sein du comité opérationnel de la Plateforme emploi du Grand Stade permet, sur ce chantier, de tendre vers l'objectif d'anticipation des besoins des entreprises. Concernant le déploiement d'actions de Gestion Prévisionnelle des Compétences, une action a été engagée dans le secteur du Transport routier de marchandises, elle se poursuivra jusqu'en septembre 2016. L'action de GTEC (*Gestion Territoriale des Emplois et Compétences*) conduite par AGEFOS PME sur le territoire de Rhône Amont s'est arrêtée fin 2015. Dans le secteur de la chimie, le groupe de travail constitué en 2014 est toujours mobilisé, plusieurs pistes d'actions resteront à décliner sur 2016.

#### Obj. 3 : Améliorer l'employabilité des demandeurs d'emploi

Le CTEF et l'État ont apporté leur soutien financier à plusieurs actions permettant de répondre aux problématiques de "compétences sociales", "mobilité géographique", et autres freins à l'accès à l'emploi. Le constat d'une précarisation croissante des demandeurs d'emploi est de plus en plus affirmé, par les professionnels chargés de leur accompagnement, les organismes de formation, les entreprises, etc.

## **Axe stratégique n° 2 : FAVORISER LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI ET LA SECURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS**



### **Obj. 1 : Développer une dynamique territoriale autour de la question des RH**

La commission RH s'est réunie 4 fois en 2015 et a travaillé sur des actions opérationnelles. L'articulation des acteurs intervenant auprès de l'entreprise n'a pas été travaillée concrètement, ce qui avait été fait l'an passé. La mobilisation des acteurs sur cette commission est variable d'une fois sur l'autre, mais on peut noter cette année la faible présence des chambres consulaires.

### **Obj. 2 : Accompagner les pratiques RH dans l'entreprise**

Une cinquantaine d'accompagnements ont été réalisés dans le cadre de Sécurise'RA, ces actions collectives répondent bien aux besoins des entreprises locales.

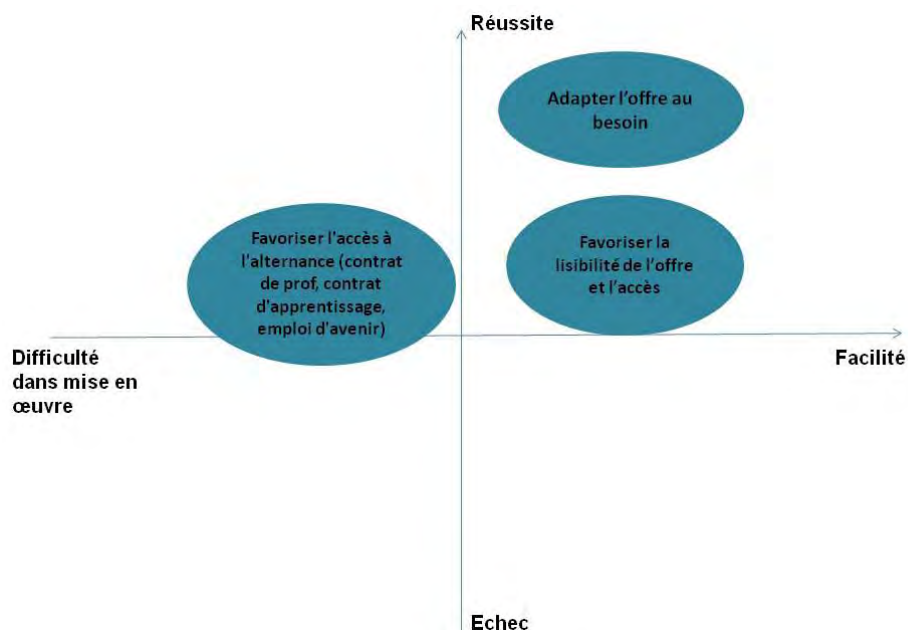
### **Obj. 3 : Accompagner les démarches intergénérationnelles dans l'entreprise**

Cet objectif a été travaillé dans le cadre de l'action GPEC (*Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences*) Rhône Amont portée par AGEFOS PME. Un groupe de travail issu de la commission RH a été constitué, composé de l'animateur RH, d'AGEFOS PME, de la CCI, de la DIRECCTE, de la Mission locale et de quelques partenaires sociaux. Un programme partenarial élaboré, comportant dix actions à destination des entreprises. L'offre de service des uns et des autres, sur la thématique de l'intergénérationnel, a ainsi été présentée dans un document commun largement diffusé aux entreprises locales. En revanche, autant cela a permis de créer une dynamique intéressante parmi les acteurs locaux, autant on peut regretter la faible participation aux sessions proposées.

### **Obj. 4 : Déployer la Plateforme de Sécurisation des Parcours des Salariés**

De nombreuses entreprises ont été sensibilisées, (*dont 76 de l'Est lyonnais*). Neuf informations collectives ont été organisées sur l'Est lyonnais, soit 91 salariés informés sur les services proposés par la plateforme. Nous ne disposons pas de données territorialisées concernant le nombre de salariés de l'est lyonnais accompagnés.

## Axe stratégique n° 3 : ADAPTER L'OFFRE DE FORMATION AUX BESOINS ET EN FAVORISER L'ACCES



### Obj. 1 : Favoriser la lisibilité et l'accès à l'offre de formation

Le pilotage de l'offre de formation Compétences Premières s'est poursuivi sur cette dernière année de marché. Des outils ont été construits spécifiquement pour rendre l'offre de formation régionale plus lisible, et sont largement diffusés sur les territoires et notamment aux réseaux non prescripteurs.

On note toujours une très bonne mobilisation du groupe formation. Il y a également une mobilisation forte sur le groupe de travail créé en 2014 "Parcourir la qualif", qui vise à fluidifier les parcours de formation en favorisant les passerelles entre les programmes de formation. Une action spécifique, portée par l'ALPES et financée dans le cadre des Initiatives locales depuis 2013, permet également de créer les conditions d'une entrée en formation pour les publics les plus éloignés.

### Obj. 2 : Adapter l'offre aux besoins

Dans le cadre de plusieurs dispositifs régionaux, la possibilité d'adaptation aux besoins est possible. C'est ainsi que nous avons élaboré, comme chaque année, avec les acteurs du groupe formation, un cadrage local pour le dispositif Action Projet Individuel, qui permet de déroger sur divers points au cadrage régional. Par exemple, en cohérence avec notre plan d'actions, nous avons rendu éligibles les publics Travailleurs Handicapés (TH) de niveau III, les femmes de niveau supérieur au niveau IV qui ont une qualification obsolète ou qui doivent réactualiser leurs compétences après un temps de rupture avec le marché du travail supérieur à 2 ans ; nous avons également autorisé le financement des habilitations chimie.

Dans le cadre des Compétences Premières, quelques parcours ont été adaptés en fonction des besoins ou manques repérés. C'est ainsi par exemple que des parcours spécifiques pour les publics relevant du Français Langue Etrangère mais ayant un écart de niveau important entre leur oral et leur écrit ont été proposés.

Une analyse de l'accès des publics QPV (*Quartiers Politique de la Ville*) à la formation a été proposée : 47% des entrées concernent des résidents QPV ce qui est un pourcentage correct.

### Obj. 3 : Favoriser l'accès à l'alternance (contrat de pro, apprentissage, emplois d'avenir)

De nombreuses actions ont été menées cette année, essentiellement en direction de l'apprentissage, mais nous ne disposons pas de tous les bilans à ce jour. En 2014 (*données 2015 non exhaustives*), 233 jeunes accompagnés par les missions locales ont eu accès à un contrat d'apprentissage, 190 à un contrat de professionnalisation.

Sur les études de dossiers ouverture / fermeture de sections d'apprentissage, les acteurs participant au groupe de travail relèvent une difficulté pour traiter certains dossiers (*concernant notamment l'enseignement supérieur ou des formations nationales*). Ils indiquent par ailleurs qu'il serait plus pertinent de s'attacher aux demandes qui concernent non pas les établissements de la ZTEF, mais ceux où nos publics vont se former.

## **Axe stratégique n°4 : AMELIORER L'ORGANISATION DU TERRITOIRE EN MATIERE D'ORIENTATION**



**Obj. : Contribuer à l'élaboration d'un projet territorial de SPRO** (*Service Public Régional de l'Orientation*)

Le projet territorial de SPRO a été rédigé en 5 mois, grâce à une importante mobilisation des acteurs locaux sur le sujet, ce qui n'a toutefois pas été chose facile. L'activité du CTEF a donc été concentrée sur ce dossier. Un appui a été proposé par le cabinet ARGOS, pour l'élaboration du document. Une commission "orientation" a été constituée, ainsi qu'un groupe projet comportant moins de participants. Tous deux ont été réunis à trois reprises entre juin et octobre. Pour 2016, le plan d'actions figurant dans le projet territorial a vocation à venir se greffer dans l'axe 4 du plan d'actions de la ZTEF.

### **Observations générales**

Pour permettre une réelle gouvernance quadripartite, des réunions en amont des comités stratégiques, réunissant l'État, la Région, et les partenaires sociaux, représentants employeurs et salariés, se sont tenues. Cela a permis de les faire participer à la construction des ordres du jour, et de travailler ensemble les propositions portées à la connaissance du comité stratégique.

La Métropole a mobilisé des représentants pour participer aux instances, ce qui a permis de faire davantage le lien avec le champ du développement économique.

Des groupes de travail très opérationnels se sont réunis tout au long de l'année, on peut noter la participation de plus en plus active des partenaires sociaux sur ce volet.

La thématique de l'orientation a tenu une place non négligeable au second semestre 2015, dans le temps de l'élaboration du schéma territorial de SPRO. On peut noter là encore une forte mobilisation des acteurs, qui, y compris sur la période estivale, se sont véritablement impliqués dans les travaux.



## La Coordination de la formation

Compte tenu du volume de l'offre de formation disponible dans le Rhône et afin d'organiser au mieux les entrées et le suivi des actions de formation, la Région Rhône-Alpes a souhaité mettre en place une mission spécifique de coordination. Elle a été confiée à UNI-EST en janvier 2011.

### Objectifs de la mission

La coordinatrice formation au sein d'UNI-EST est en lien direct avec les animateurs CTEF du Rhône et les chargés de mission de l'Espace Rhône-Alpes 69.

Elle a pour mission l'organisation et l'animation des commissions des entrées qui réunissent chaque jeudi d'une part, les têtes de réseau prescripteurs (*Missions Locales, Pôle emploi, Cap Emploi, CIDFF*) et, d'autre part, les représentants des organismes de formation du Rhône qui soumettent à la validation de cette instance la présélection des candidats positionnés sur une de leurs prochaines actions de formation.

Son objectif principal est de faciliter la mise en œuvre de l'offre de formation sur le département du Rhône en veillant, lors de l'animation et de la gestion de commissions de régulation hebdomadaires, à :

- Faire respecter les critères de priorité des financeurs pour l'entrée en formation (*Région, Pôle emploi, AGEFIPH*)
- Assurer une égalité de traitement des candidatures pour l'entrée en formation
- Améliorer la lisibilité sur l'entrée en formation Compétences Premières et Qualifiant
- Assurer une veille sur l'ensemble de l'offre de formation et sur les besoins en formation et alimenter la réflexion
- Alimenter les plans d'actions sur les territoires (*notamment concernant le pilotage du marché PCP, les actions par secteurs d'activité, la mise en œuvre des nouveaux marchés qualifiants et Compétences Premières...*)

**Lors de la commission des entrées et, en application du cadrage régional, une priorité est donnée à tout demandeur d'emploi ou toute personne en recherche d'emploi, rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle.**

**Une priorité est donnée également aux jeunes de moins de 26 ans, indemnisés ou non, ainsi qu'aux adultes de 26 ans et plus, non indemnisés, qui :**

- Justifient d'un niveau de formation VI, V bis et V
- Présentent une qualification professionnelle obsolète, en raison de l'évolution du marché du travail
- Bénéficient du statut de personnes handicapées au sens de l'article L 5212-13 du code du travail, et ce quel que soit le niveau de qualification
- Relèvent de minima sociaux, en particulier du Revenu de Solidarité Active (*RSA*)
- Sont issus des quartiers prioritaires (*Politique de la ville*)

Les parcours peuvent également être ouverts aux demandeurs d'emploi exerçant une activité salariée à temps partiel, qui ne leur permet pas d'ouvrir des droits suffisants pour bénéficier des outils de professionnalisation des salariés.

### Bilan global

La plus-value d'un portage de l'action par UNI-EST s'est confirmée en 2015 par le lien fort entre le CTEF et le PLIE sur le volet formation (*meilleure lisibilité de l'offre, des procédures et des entrées en formation*).

Outre la gestion de l'organisation et de l'animation des commissions des entrées et compte tenu de l'expertise de la Coordinatrice Formation, la Région et le CTEF est lyonnais ont confié à la Coordinatrice formation le groupe de travail "parcourir la qualif", créé en 2014 à l'initiative des CTEF, dont le but est de réfléchir à des moyens d'action pour favoriser l'entrée en formation qualifiante des stagiaires issus des actions de formation Compétences 1ères qui restent encore éloignés de la formation qualifiante au regard de leur petit niveau.

Depuis, la Coordinatrice formation identifie avant chaque commission des entrées les suites de parcours à l'entrée en formation qualifiante et veille lors de la commission à leur positionnement en liste principale c'est-à-dire sur la liste des retenus.

Généralement, les candidats positionnés en liste principale sont ceux pour lesquels les pré-requis sont acquis. A l'inverse, l'organisme de formation positionne dans la liste des refus les candidats dont les pré-requis sont insuffisants (*niveau insuffisant, aucune représentation du métier, absence de motivation etc.*).

Enfin, il positionne en liste d'attente les candidats dont les pré-requis sont partiellement acquis ou ceux qui, faute de place en liste principale, sont jugés moins prioritaires que les autres.

Un examen attentif de la liste d'attente est donc fait lors des commissions des entrées afin d'identifier les candidats inscrits sur une suite de parcours et pour lesquels les membres de la commission des entrées accordent une priorité.

**En 2015, la commission des entrées s'est réunie 54 fois. Elle a permis de valider l'entrée de 4 200 personnes dont :**

- 1 180 candidats sur les formations Compétences Premières sur 5 016 prescriptions examinées. Ce qui représente **23% de candidats retenus sur le nombre total de prescriptions**
- 1 894 candidats sur les formations qualifiantes sur 9 483 prescriptions examinées. Ce qui représente **20% de candidats retenus sur le nombre total de prescriptions** dont 57% d'entre eux présentent un niveau V et infra

En mars 2015, la Coordinatrice formation a participé au lancement du nouveau marché PQCP 2015-17 (*Parcours de qualification et de certifications professionnelles*) pour lequel elle avait été sollicitée lors des réunions d'identification des besoins. Ces réunions permettent, avant chaque lancement d'appel d'offres, d'identifier les besoins en formation par domaines de métiers, par secteurs d'activité et de quantifier le nombre de places à allouer.

Par ailleurs, en 2015 et dans le cadre du nouveau marché de la formation qualifiante, les parcours "Projet Formation Emploi" (PFE) seront désormais régulés en commission des entrées. Un parcours PFE, dit "parcours intégré", permet au stagiaire d'acquérir progressivement, à travers trois séquences de formation, les connaissances générales et les compétences techniques nécessaires à la validation d'une certification.

## **La Plateforme mobilité emploi insertion**

Pour accroître le potentiel de mobilité des personnes afin de faciliter leur accès à l'emploi la plateforme met en œuvre une pluralité d'actions avec les institutions compétentes et les autres acteurs du territoire métropolitain. Il s'agit :

- D'actions permettant **l'accès à des moyens de transport** qu'ils soient individuels ou collectifs
- De **développer l'information** nécessaire en direction :
  - ✓ des structures, donc **des professionnels** de l'emploi via des rencontres territoriales et le site internet
  - ✓ **des personnes**, à travers la participation à des forums par exemple
- D'actions **d'usages et d'apprentissage de la mobilité** : savoir se déplacer, connaître les réseaux de transport, se repérer, cela n'est pas inné et tous les individus ne déploient pas les mêmes capacités, ou n'ont pas le même accès à l'information
- D'actions liées à la **solvabilité des personnes**

### **Les questions de solvabilité**

UNI-EST a principalement géré une enveloppe d'aides financières permettant d'accroître la solvabilité des personnes quant à la mobilité et à la garde d'enfants. Cette action permet de lever les freins financiers et de considérer la mobilité comme un pilier d'un parcours d'insertion. La majorité des aides sont des appuis à la mobilité via des titres TCL notamment l'achat d'abonnement à tarif réduit et ont, comme motif principal, l'accès à l'emploi. Une autre enveloppe d'aide liée à une convention de revitalisation s'est terminée par épuisement des crédits en début d'année.

### **La question des moyens de transport**

Outre l'accès aux transports en commun, deux modes de transport "spécifiques" existent.

#### **Toméo, portée par l'Entreprise Ecole, est une offre de transport micro-collectif.**

Elle consiste à prendre des personnes à bord de deux véhicules, en des points prédéterminés de villes afin de les amener sur leur lieu de travail et d'effectuer la boucle retour. Les chauffeurs, comme les utilisateurs sont des personnes en insertion professionnelle. Néanmoins en raison du redéploiement de ces crédits par l'Etat, cette offre s'est arrêtée en décembre 2015.

#### **Madéo, portée par l'Entreprise Ecole est une offre de mise à disposition de véhicules.**

Il s'agit d'une offre de mise à disposition de véhicules (*voiture ou scooter*) lorsque l'absence de véhicule pénalise l'accès à l'emploi. Un accompagnement est déployé afin de rechercher une mobilité pérenne à travers des ateliers de sensibilisation à la sécurité routière ou encore une possibilité de micro crédit...

## Les questions d'information et de lutte contre les freins cognitifs

**Un partenariat renforcé avec le Sytral, Kéolis Lyon et la SNCF.** En 2015 les "parcours découverte du réseau" ont été mis en œuvre auprès de personnes en recherche d'emploi accompagnées par un professionnel de l'emploi et un professionnel de Kéolis Lyon. La durée de 2h30 de ce parcours permet l'accès à plusieurs modes de transport et de repérer les lieux d'informations... Ce type d'action a été sollicité et est désormais mis en œuvre par la SNCF suite à notre demande. Aussi des parcours découverte des gares et des TER sont-ils proposés.

**Un site internet comme réponse à la gestion et la lisibilité de l'information qui s'étoffe au fil du temps.**

**Une poursuite du partenariat avec la Fondation PSA Peugeot Citroën et l'Institut pour la Ville en Mouvement (IVM):** Recherche Action de conception et production d'un jeu vidéo d'apprentissage de la mobilité.

L'année 2015 a vu la création du jeu vidéo d'apprentissage de la mobilité avec des phases tests régulières auprès des personnes et des acteurs du territoire. La version 1 du jeu a été lancée lors d'un colloque qui s'est déroulé le 11 décembre à la Métropole de Lyon, colloque porté par la Plateforme et co-organisé avec l'IVM.



### Synthèse actions menées/suivies par la Plateforme Mobilité et partenariats autres dispositifs sur 2015

Formation sensibilisation	<b>Nb de personnes ayant bénéficié d'une action mobilité</b>	
	Parcours découverte TCL	65 DE et 16 pros*
	Parcours découverte TER	13 DE* et 5 pros
	Freins cognitifs à la mobilité	13 DE et 12 pros
	Information / Sensibilisation	50 DE + 380 pros
	Accès au site internet	7681 sessions
	Sous total	141 DE et 413 pros. + 7681 sessions
Dispositifs Offres spécifiques	<b>Nb bénéficiaire actions</b>	
	Transport micro collectif	92
	Mises à disposition de véhicules	56
	Sous total dispositifs suivis	148
	Auto-Ecoles Sociales	206
	Vélo-Ecole sociale	70
	Sous total dispositifs plateforme partenaire	276
Aides à la solvabilité	<b>Nb aides financières accordées</b>	
	Enveloppe Convention de revitalisation KBC Lease	13
	Aides PLIE est lyonnais: aide au permis, garde d'enfants, aide TCL	274
	Sous total	287
<b>TOTAL</b>		<b>852 DE et 413 pros soit 1345 personnes</b>

(DE\* : demandeurs d'emplois / pros\* : professionnels du secteur de l'emploi, l'insertion)

La Plateforme travaille avec d'autres structures de la Mobilité vers l'Emploi et différents acteurs institutionnels notamment :

- Les auto-écoles sociales portées par l'association **Innovation et Développement** et l'**Association pour la Mobilité et l'Emploi des Jeunes**. Ces auto-écoles permettent l'accès au permis de conduire pour des personnes en difficultés d'apprentissage et financière. Une pédagogie spécifique est alors mise en œuvre
- L'association **Pignon sur Rue** propose l'apprentissage du vélo en ville à travers la vélo-école

En outre, la Plateforme a pu également au cours de l'année 2015 :

- **Animer ou co-animer les instances de gouvernances techniques et de pilotage**
- **Mettre à jour des enquêtes** sur les pratiques et besoins en terme de mobilité : l'actualisation annuelle permet d'enrichir les données collectées auprès des personnes en parcours d'insertion sur plusieurs territoires de l'agglomération.
- **Collaborer avec l'agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise** qui a publié la première "lettre" de l'observatoire Mobilité vers l'emploi

## Les dispositifs d'accompagnement des entreprises dans leurs pratiques en ressources humaines et leur stratégie de responsabilité sociale des entreprises

### Les clauses d'insertion

Une des orientations phares d'UNI-EST au titre de la stratégie 2015 est le développement du dispositif clause et d'une offre de service en cohérence. Inscrites dans le code des marchés publics depuis 2005, les clauses d'insertion constituent un levier efficace pour l'accès à l'emploi des publics les plus fragilisés notamment les participants PLIE.

Les clauses d'insertion constituent un tremplin mais elles doivent être coordonnées à d'autres actions de rapprochement du monde économique afin de pérenniser les parcours de façon durable.

#### Présentation de la mission

L'Achat Socialement Responsable (ASR) qui vise une commande plus respectueuse de son environnement social, économique et géographique est une orientation forte des acteurs économiques publics et privés.

Il se situe dans une continuité logique du développement des clauses d'insertion sur des volets plus globaux.

La mission emploi de par son expertise sur les clauses et plus largement sur les ASR a souhaité renforcer son offre de service en direction des acteurs souhaitant se mobiliser dans cette démarche.

Au travers de ses partenariats, du PLIE et du réseau des chargés de relations entreprises UNI-EST a pu expérimenter différentes approches permettant de répondre à ces besoins et de densifier ses missions.

Les actions de la mission emploi se sont axées sur les opportunités suivantes :

- L'essaimage du dispositif clause et sa densification via la mise en partenariat d'entreprises
- L'accompagnement d'entreprises sur des logiques transversales d'achat socialement responsable
- La construction d'une offre de service à géométrie variable afin de répondre au mieux aux sollicitations
- L'accompagnement des donneurs d'ordres dans la mise en place d'ASR
- La production d'outils statistiques et d'analyse financière

#### Résultats

Au titre de l'année 2015, UNI-EST a suivi, pour 36 donneurs d'ordre différents, 200 lots dans lesquels une clause d'insertion était inscrite. On peut lire dans cette donnée, la confirmation de la capacité du dispositif à se développer.

Cependant, l'ensemble de ces opérations a permis de générer 230 000 heures d'insertion, soit une baisse par rapport à l'année précédente. La baisse constatée de 2014 à 2015 est due à la fin de gestion des heures du Grand Stade. L'année 2014 avait été exceptionnelle à ce niveau. Il faut lire la tendance en terme de continuité entre 2013 (214 000 heures) et 2015 (230 000 heures) pour une hausse de près de 10%. Par contre, notre part au niveau de l'agglomération a baissé notamment avec le démarrage de grands projets sur d'autres territoires de la métropole (Confluence & Hôtel Dieu).

Les contrats conclus sont au nombre de 1 246 et ont bénéficié à 1 070 personnes.

Confirmant les tendances de 2014, l'année 2015 voit la montée des donneurs d'ordre privés dans l'inscription de clauses d'insertion. La mise en place notamment d'une charte pour l'emploi et l'insertion sur la commune de Villeurbanne en lien avec les clauses dans les marchés privés en est une illustration.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nb heures insertion réalisées par toutes AMO confondues	344 000	281 000	310 000	356 000	622 000	422 000
Dont nb heures pour UNI-EST	120 500 35%	102 000 36%	144 000 46%	214 000 60%	410 000 66%	230 000 55%

## Impact sur les entreprises et les parcours

UNI-EST et le réseau des chargés de relations entreprises proposent aux entreprises une large offre de service qui doit permettre de s'adapter aux besoins. La mission emploi a travaillé à diversifier les secteurs d'activités concernés par le dispositif afin d'offrir un éventail d'opportunités d'emplois toujours plus larges à nos participants.

En s'appuyant sur ses partenariats, la mission emploi a permis l'adéquation entre promotion des métiers, création de parcours et réponse efficiente aux besoins exprimés. En lien toujours plus étroit avec les branches et les fédérations, nous avons pu travailler à la construction d'outil avant-gardiste en matière de clause et plus particulièrement d'ASR.

## Le réseau des chargés de relations entreprises (CRE)

Pour favoriser l'accès à l'emploi et à la formation des personnes en difficulté et pour garantir la mise en synergie des interventions de chacun des acteurs, UNI-EST s'appuie sur le réseau des chargés de relations entreprises (CRE).

Composé de 12 personnes réparties sur plusieurs territoires de l'est et sud lyonnais, ce réseau vise à répondre localement aux besoins des entreprises et du public sur une pluralité de missions dont notamment l'aide au recrutement, l'accompagnement RH et la mise en place d'actions de formation.

Les CRE restent les interlocuteurs privilégiés des entreprises dans le cadre de cette relation de proximité pour mobiliser les partenaires locaux et le service public de l'emploi. Ils sont localement garants d'un respect de l'égalité de traitement et participent à la promotion de la diversité.

Le rôle du chargé de mission intercommunal emploi d'UNI-EST est de coordonner l'action des CRE avec celle des opérateurs de l'agglomération (*entreprise, SIAE<sup>4</sup>,...*), de diffuser les informations techniques et de veiller à l'harmonisation des pratiques sur le territoire. Il participe également au partenariat avec l'ensemble des structures du territoire d'UNI-EST et à la mise en avant du réseau dans son action quotidienne.

### Présentation de la mission

- Identifier sur le territoire les besoins en recrutement et travailler à la construction d'actions toujours plus innovantes favorisant l'accès et le maintien à l'emploi des publics accompagnés
- Accompagner les entreprises dans leur processus de recrutement, leur gestion des ressources humaines et la pérennisation d'activité
- Animer le dispositif des clauses d'insertion sur le territoire en partenariat avec l'ensemble de ses acteurs (*entreprises, IAE, service public de l'emploi, branches,...*)
- Dynamiser l'ensemble des partenaires afin de maximiser les opportunités entre le monde économique et les participants en accompagnement

### Résultats

L'année 2015 a permis de conforter certaines orientations, ainsi la continuité de la mise en place d'évènements de mobilisation des participants et des entreprises a encore rencontré un vif succès. Ces actions permettent de mettre en place de nombreux moments de mobilisation pour nos participants (*dating, information collective,...*) et leurs référents (*découverte métiers, visite de chantiers,...*).

Huit rencontres métiers ont été organisées touchant plus d'une centaine de participants et plus de 50 professionnels de l'emploi/insertion.

Deux actions sortent du lot par leur pertinence ou leur efficience :

- La visite du salon international de la gastronomie Syrah par le biais de la fondation Bocuse permettant de faire la promotion des métiers de la bouche à une cohorte de demandeurs d'emploi
- La dating Inter GEIQ permettant à l'ensemble des GEIQ (*Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification*) de l'agglomération de mettre en place leurs recrutements avec un vivier de participants préparés spécifiquement pour ces opportunités et issus de quartiers politique de la ville. Cette seule action a permis de capitaliser plus d'une trentaine de recrutements durables (*CDD de 12 mois en contrat de professionnalisation*)

Créant du lien avec l'ensemble des acteurs locaux de l'emploi, le but a été d'optimiser un contexte favorable à la mutualisation des moyens et des compétences. Dans ces perspectives, les participants restent au cœur des réflexions pour les accompagner de façon toujours plus qualitative vers les secteurs d'activité en capacité de proposer des emplois pérennes.

<sup>4</sup> Structure d'Insertion par l'Activité Economique

## ***SECURISE'RA - Accompagner les entreprises dans la professionnalisation et dans l'évolution de leurs pratiques RH***

### ***Objet et objectifs***

SECURISE'RA accompagne les entreprises dans la professionnalisation et dans l'évolution de leurs pratiques en matière de Ressources Humaines (RH), en mettant à leur disposition un appui conseil gratuit réalisé par des cabinets de consultants spécialisés, sélectionnés par la Région Rhône-Alpes.

Dans le cadre des accompagnements SECURISE RA, 8 thématiques RH peuvent être travaillées :

- Elaboration d'une stratégie RH
- Conditions de travail, pénibilité, sécurité, santé au travail
- Recrutement, intégration, fidélisation et reconnaissance des salariés
- Management
- GPEC, développement des compétences, évolution professionnelle
- Organisation du travail
- Relations de travail, climat social, dialogue social
- Promotion de la diversité

### **Public ciblé**

L'accompagnement s'adresse aux petites et moyennes entreprises rhône-alpines, c'est à dire aux établissements privés de moins de 250 salariés présents sur le territoire régional.

### **Accompagnement proposé**

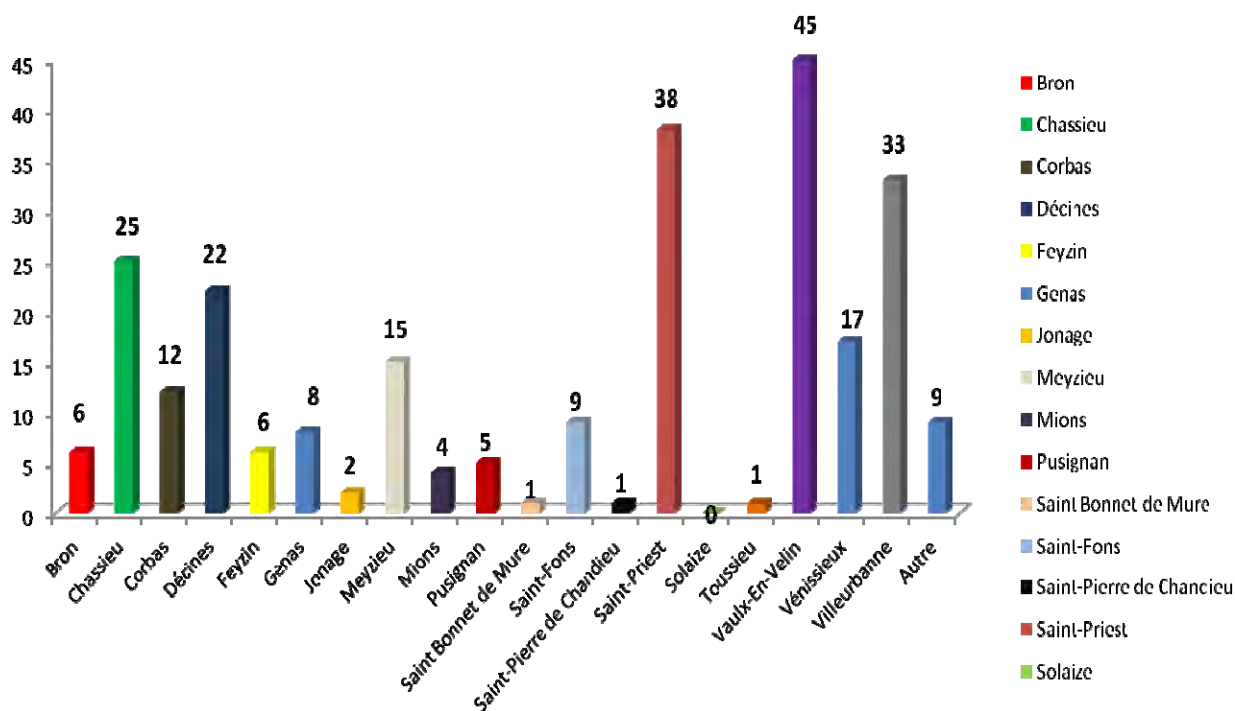
En fonction de la taille et de la problématique de l'entreprise, les modalités d'intervention sont différentes mais toujours animées par des consultants apportant méthodes, éclairage stratégique et outils RH par le biais :

- **D'actions individuelles**, avec une phase de diagnostic de 1 à 3 jours pour mieux cerner les enjeux, formuler les problématiques de manière précise et préconiser des solutions ; puis une phase d'accompagnement de 1 à 6 jours pour permettre la mise en œuvre des préconisations
- ou
- **D'actions collectives** qui sont conduites sous forme d'ateliers RH pour apporter une richesse d'échanges entre entreprises sur les pratiques. Ces actions bénéficient du support d'un intervenant spécialisé dans les thématiques RH qui intervient en cas de besoin, dans un deuxième temps, de façon individualisée dans chaque entreprise ayant participé à l'atelier collectif.

Ces consultants sont des professionnels aguerris et sont prescrits avec l'accord du CTEF par l'animateur RH SECURISE'RA en fonction des problématiques identifiées avec l'entreprise.

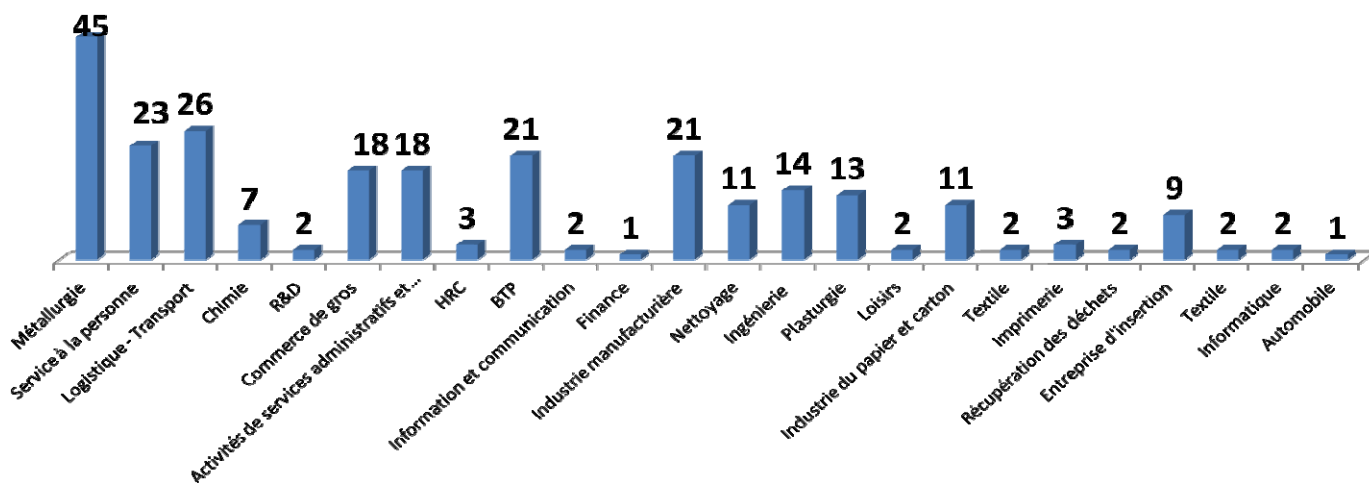
2015 en quelques chiffres

## Nombre d'entreprises contactées



259 entreprises contactées issues de 15 communes différentes, révélant un bon maillage de l'est lyonnais.

- ✓ 193 contacts suite à la prospection soit un taux de retour satisfaisant de 70%. Cependant il n'est pas aisé de mobiliser les entreprises via la prospection téléphonique. Très sollicitées, elles mettent en place des "barrages" au niveau du standard et des secrétariats.



Les secteurs d'activité les plus prospectés sont à la fois représentatifs du bassin économique de l'est et sud lyonnais et cohérents avec les axes stratégiques développés par le CTEF.

## ***Actions mises en place***

- ✓ **Cinq actions individuelles** sur des problématiques très spécifiques (*GPEC, politique salariale, difficultés de recrutement,...*)
- ✓ **Action collective "Service à la personne"** : 11 entreprises concernées. Conduite d'ateliers sur les thématiques suivantes :
  - Le recrutement
  - L'intégration et la fidélisation des salariés
  - La formation professionnelle
  - Les entretiens professionnels
- ✓ **Action multisectorielle sur la performance RH des Très Petites Entreprises (TPE)** . Organisation d'ateliers portant sur :
  - La gestion des émotions
  - Les compétences, l'évaluation et la reconnaissance
  - Le management intermédiaire
  - L'entretien individuel
- ✓ **Action collective avec les entreprises d'insertion**
- ✓ **Deux actions multisectorielles sur la GPEC, le management et la communication des TPE dans le cadre de la GTEC Lyon Est** (*thématiques du recrutement, du management, de la conduite d'entretiens professionnels...*)
- ✓ **Action individuelle innovante avec l'entreprise Vita**



## Siège social

### UNI-EST

3 allée du Merle Rouge  
69190 Saint-Fons

☎ 04 72 23 57 63

contact@uni-est.org

## Site internet

www.uni-est.org

## Communes adhérentes en 2015 à l'association UNI-EST

Bron

Chassieu

Communauté de communes de la  
Région de Condrieu (CCRC)

Corbas

Décines

Feyzin

Givors

Grigny

Meyzieu

Rillieux-la-Pape

Saint-Fons

Saint-Priest

Vaulx-en-Velin

Vénissieux

Villeurbanne



*Le PLIE de l'est et du sud lyonnais est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national "Emploi et Inclusion" 2014-2020*